

# IRAM

Fonds documentaire numérisé

**Auteur :** BELLONCLE, Guy, GENTIL, Dominique

**Titre :** « Pédagogie de l'implantation du mouvement coopératif au Niger », *Revue Archives Internationales de Sociologie de la Coopération*, n°23, pp. 50-71

**Editeur :** Bureau d'Etudes Coopératives et Communautaires, Paris

**Date :** 1968

## PÉDAGOGIE DE L'IMPLANTATION DU MOUVEMENT COOPÉRATIF AU NIGER

Deux précédents articles (1) ont rapporté la méthode suivie pour implanter les premières coopératives nigériennes. Depuis, l'expérience s'est étendue à une bonne partie de la zone arachidière. Sept coopératives regroupent aujourd'hui 22 150 coopérateurs répartis dans 445 villages représentant une population de 120 000 habitants. Une seconde expérience est également en cours dans deux nouvelles régions : la zone cotonnière de la vallée de la Majya (10 coopératives regroupant 2 940 coopérateurs et touchant 20 000 habitants), et la zone rizicole le long du Fleuve Niger (20 coopératives regroupant 8 560 coopérateurs répartis en 98 villages et représentant une population de 60 000 habitants).

En attendant la publication d'une étude plus complète qui s'efforcera de faire le bilan de ces deux années d'expérience, le présent article voudrait dégager quelques réflexions concernant les problèmes posés par la *pédagogie* à utiliser vis-à-vis des paysans africains. Nous ferons référence bien sûr à la pédagogie mise au point dans le cadre de la formation des paysans à la coopération, mais nous sommes persuadés que nombre de remarques faites ci-dessous peuvent être aisément étendues aux domaines voisins de l'animation et de la vulgarisation.

\*  
\*\*

### I. MODÈLE COOPÉRATIF ET SOCIÉTÉ TRADITIONNELLE

Peut-être n'est-il pas inutile avant d'aborder les problèmes pédagogiques proprement dits de rappeler rapidement les hypothèses de départ que nous avons faites concernant le « modèle coopératif » à

(1) BELLONCLE (Guy). *Problèmes de Crédit coopératif à l'agriculture africaine traditionnelle et Une expérience d'animation coopérative au Niger*. Paris, BECC-CRC, 1966, 26 et 31 p.

proposer aux paysans nigériens. Notre option fondamentale, c'est qu'il est non seulement possible mais également souhaitable de partir de la *société traditionnelle* et de ses *valeurs propres* pour bâtir la coopération africaine. Nous nous situons ainsi radicalement à l'opposé des thèses d'Albert Meister estimant que le rôle premier des coopératives en Afrique doit être de contribuer à la « déstructuration » totale de la société traditionnelle, préalable absolu à tout développement économique. Prenant ses exemples dans les pays de l'Est Africain, Meister, après avoir analysé le rôle joué par les coopératives « indigènes », conclut en ces termes : « il s'agit bien sûr d'un premier changement mais si minime qu'il ne met pas les structures traditionnelles en péril... Restant organisées dans le cadre des solidarités et des groupes primaires, les coopératives subissent le contrôle social et les pressions égalitaires décourageant les innovations et les *inégalités*. Dans ces conditions, la prise des décisions continue d'être influencée par la coutume et la tradition et l'initiative individuelle est freinée sinon empêchée » (2).

Opposant au contraire au rôle conservateur des coopératives africaines le caractère « novateur » des coopératives « européennes » (implantées également dans l'Est africain) MEISTER précise encore plus nettement le rôle « désagrégateur » que la coopérative devrait jouer.

La coopérative européenne écrit-il « a été un agent de changement social bien plus efficace que la coopérative africaine : en renforçant les exploitations coloniales elle a créé la mobilité géographique des travailleurs et donc *affaibli les liens tribaux*, les a spécialisés, rendus dépendants de leurs seules ressources monétaires et donc *affaibli les liens primaires de sécurité*, les a disciplinés et a *anémié* et même *détruit* la tradition ». (*id.* p. 93, souligné par nous).

Cet acharnement d'Albert MEISTER contre la société traditionnelle tel qu'il transparait à travers les lignes précédentes, le postulat selon lequel la tradition est un frein absolu au progrès et la « déstructuration » totale la seule voie de salut mériterait un long examen. Pour nous en tenir au seul plan des coopératives disons que loin d'y voir cet élément destructeur que Meister appelle de ses vœux, nous pensons au contraire que les coopératives peuvent être le moyen privilégié de *canaliser les idées novatrices* qui existent au sein de la Société traditionnelle et qui se sont jusqu'ici insuffisamment libérées dans la mesure justement où le colonisateur (et à sa suite le colonisé resté prisonnier des schémas qui lui ont été inculqués) a toujours cherché à s'adresser à des *individus* et non à des *collectivités*. Critiquant dès 1956 l'action de la Société mutuelle de

(2) MEISTER (Albert). *Développement économique des pays de l'Est Africain*. Paris, PUF, 1966, p. 91 (Etude Tiers-Monde).

Développement rural de Magaria (Niger), le sociologue Guy NICOLAS dénonçait vivement la tendance à s'adresser « à des paysans détachés de leur groupement local et familial » et « à ignorer le cadre du village où se situent les relations de solidarité les plus effectives » (3). Poussant plus loin son analyse, Nicolas posait la question de savoir si le problème était de « solliciter l'esprit d'émulation individuel et donc de contribuer à déséquilibrer une communauté déjà ébranlée » ou au contraire « de faciliter le passage de l'économie ancienne à l'économie nouvelle de l'ensemble du groupement local en évitant au maximum les crises d'adaptation » (*Ib.* p. 188).

Pour nous l'option est claire. Nous sommes persuadés que la société traditionnelle peut trouver en elle le dynamisme suffisant pour opérer la mutation nécessaire sans renoncer pour autant à ses valeurs propres mais au contraire en s'appuyant sur elles pour créer un nouvel équilibre. Nous sommes également persuadés que les coopératives peuvent jouer un rôle important dans cette évolution (4) à condition bien sûr qu'on ne cherche pas à abolir mais à accomplir.

## II. LA COLLECTIVITÉ VILLAGEOISE

Tout ceci nous a amené à proposer aux autorités nigériennes un modèle coopératif où l'adhésion ne serait plus à base individuelle mais à base villageoise, la coopérative devenant ainsi une sorte de fédération de villages. Nous pensons ainsi avoir été fidèles aux orientations données par le Président Diori dans les perspectives décennales lorsqu'il déclarait que « le point de départ de la coopération réside dans l'organisation ou la réorganisation des villages ; elle doit s'appuyer autant que possible sur les institutions communautaires traditionnelles ».

Un tel choix cependant pose immédiatement le problème de savoir quelle réalité recouvre le village nigérien. Deux caractéristiques essentielles nous paraissent justifier le fait que l'on s'adresse à des collectivités villageoises tout entières plutôt qu'à des individus :

- a. la faible *différentiation* économique et sociale au sein de la grande majorité des villages nigériens.
- b. le caractère extrêmement *démocratique* de la prise de décision au niveau de la collectivité villageoise.

Voyons d'abord le premier point. On peut dire que dans la grande majorité des villages nigériens (hausa ou djerma) il n'existe que de

(3) NICOLAS (G.). « Aspects de la vie économique dans un canton du Niger : KANTCHE ». *Cahiers de l'ISEA*, n° 131, nov. 62, p. 185.

(4) Nous avons été heureux de constater que Paul TRAPPE partageait notre conviction sur ce point (cf. « Les coopératives dans les pays anglophones au sud du saharah ». *Présence Africaine*, n° 59, 3<sup>e</sup> trimestre 1966, 77-94).

très faibles différences économiques ou sociales. Le niveau technique étant le même et la seule force de travail étant la force humaine, la « taille » des exploitations varie essentiellement en fonction du nombre d'actifs. Sans doute dans certaines zones existe-t-il des « propriétaires » possédant des superficies plus vastes, mais tant que l'unique possibilité de mise en valeur réside dans la seule force de travail de l'homme, les « locations » ne donnent le plus souvent lieu qu'à des rémunérations symboliques. Le facteur de différenciation n'est pas l'exploitation agricole mais le commerce et ce dernier étant localisé dans un certain nombre de « gros villages », c'est à ce niveau seulement qu'existent des intérêts nettement divergents. Au sein des villages « de brousse » au contraire — qui ne sont pas forcément des petits villages — les *besoins économiques* de l'ensemble des producteurs sont strictement les mêmes, tant dans le domaine de la commercialisation que dans celui du crédit. Même le chef de village ne se différencie pas : ainsi que l'écrit G. Nicolas, « il n'est qu'un *primus inter pares* au sein de ses administrés, un talakka comme les autres », et il ajoute : « bien souvent même son train de vie, en dépit des ristournes d'impôts, est inférieur à celui de ses administrés » (5). Il s'agit pour tous d'abord de vendre leurs produits dans les meilleures conditions, secondairement d'obtenir un certain nombre de crédits utiles à tous pour l'acquisition de semences, engrais, produits phytosanitaires, et dans une moindre mesure, petit matériel agricole ; dans certains cas enfin de se procurer quelques biens de consommation essentiels, et il suffit de leur expliquer en quoi la coopérative peut contribuer à l'amélioration dans ces différents domaines pour que tous soient intéressés.

Le deuxième point est également important. On ne peut proposer l'adhésion au village, en tant que tel, que si l'on a la garantie que la décision d'adhérer ou de ne pas adhérer est prise démocratiquement. Là encore nous touchons un problème de fond sur lequel nous ne pouvons nous étendre : celui de la nature véritable de la « démocratie africaine ». Nous avons déjà eu l'occasion de montrer le fonctionnement de cette « démocratie » dans le vif (6). Invoquons ici à nouveau le témoignage de deux sociologues. Dans un récent article de *Présence Africaine*, J. Lombard s'est expliqué sur la nature profonde de la démocratie africaine et notamment sur le rôle de la « palabre » et de ce que certains ont appelé « l'unanimisme » africain. « Si on a beaucoup parlé de la palabre africaine — écrit Lombard — on a ignoré généralement qu'elle était le fondement d'une coutume institutionnalisée, à *fonction politique*, et qui intervenait à tous les

(5) NICOLAS (G.). « La vallée du Gulbi de Maradi ». *Etudes Nigériennes*, n° 16, 1964, 48-50.

(6) Cf. « Une expérience d'animation coopérative au Niger », pp. 23-24.

niveaux de la réalité sociale », et il ajoute : « l'autorité personnelle, l'autorité d'un seul individu était en Afrique inconcevable, sans l'assistance et le contrôle d'un organe collectif (P. 19) (7). Au niveau du village hausa, cet organe collectif c'est l'assemblée des chefs de famille, les « *mai gida* ». Sans doute, ainsi que le note Nicolas, le conseil des chefs de *gida* est assez rarement réuni, « le chef de village communiquant directement au hasard d'une rencontre avec les chefs de *gida* intéressés à une affaire » (id. p. 48) mais nous avons pu constater que pour une question jugée importante (comme la création d'une coopérative), dans la très grande majorité des villages c'est l'assemblée des chefs de *gida* qui en avait débattu (8). Au cours de ces réunions, nous avons pu constater que jouait pleinement cette volonté d'unanimité dans laquelle J. Lombard voit « un aspect fondamental » du caractère démocratique des institutions politiques traditionnelles.

« Toute autorité détenant un pouvoir quelconque écrit-il, devait donc convaincre avant de décider, sinon elle s'imposait et était alors rejetée. Et tant que l'ensemble n'avait pas rallié la majorité, le devoir de tout « leader » ... était d'expliquer les raisons de sa décision. Cette recherche démocratique de l'unanimité, ces qualités de persuasion exigées du chef jouaient un grand rôle dans la conception africaine de l'autorité » (Ib. p. 20).

Pour notre part les observations que nous avons pu faire depuis six ans dans les différentes « assemblées » coopératives auxquelles nous avons participé nous font penser qu'on peut reprendre les affirmations de J. Lombard *au présent*. Sans doute, ceux qui ont fait des expériences semblables ont pu constater que *tous* les chefs de *gida* ne prenaient pas également la parole, et certains n'ont pas hésité à conclure que la démocratie n'existait pas. Ici encore, il faut se garder de toute comparaison superficielle. La parole dans les villages africains est empreinte d'une telle solennité que tous ne se sentent pas également aptes à parler en public.

J.C. Reverdy analysant le déroulement d'une assemblée villageoise en société *Serer* a cherché à déterminer quel sont « les éléments dont la réunion chez un individu justifient la confiance qui lui est accordée » (confiance sans laquelle il y aurait « honte » à prendre la parole) et il en arrivait à la conclusion que pour qu'un homme puisse prendre la parole dans l'assemblée, il faut qu'il réunisse les qualités suivantes :

● « une connaissance approfondie des relations de parenté entre les hommes du village et des obligations qui en découlent (de façon à) situer chacun à sa

(7) LOMBARD (J.). « Pensée politique et démocratie dans l'Afrique Noire traditionnelle ». *Présence Africaine*, n° 63, 3<sup>e</sup> trimestre 1967, 16-32.

(8) On verra dans le texte cité en annexe (« ce que les paysans pensent des mutuelles villageoises ») l'importance accordée par les paysans nigériens au « shawara » (discussion en assemblée).

place dans la hiérarchie villageoise, donc de rendre justice à chacun, de ne léser personne en ignorant ce qui lui est dû par les autres.

- la véracité des propos, le respect de la parole donnée,
- le souci du bien commun : un orateur n'exprimera pas devant l'assemblée une opinion qui paraisse trop directement inspirée par la préoccupation de ses intérêts personnels »,

Et J. Cl. Reverdy de conclure :

« on comprend donc que seul un petit nombre d'hommes se sentent capables de prendre la parole devant l'assemblée du village car c'est une épreuve de vérité. On doit faire preuve de toutes ses qualités d'homme. Il ne s'agit pas seulement de faire preuve de clarté, précision, honnêteté, il faut montrer que l'on est capable de s'élever au dessus des *considérations personnelles ou strictement familiales* » (9).

Telle est donc la communauté villageoise à laquelle on s'adresse : *communauté égalitaire*.

« l'aisance individuelle — écrit encore LOMBARD — n'est admise que dans la mesure où elle n'entrave pas la générosité et peut apporter une aide à la collectivité » (*op. cit.* p. 21).

communauté *démocratique*, ce qui n'exclut pas une hiérarchisation ainsi que nous l'avons vu mais postule qu'il existe toujours des mécanismes de contrôle de l'autorité.

### III. LA PÉDAGOGIE POSTULÉE

Si on accepte les analyses précédentes on conçoit qu'il soit possible d'imaginer un *modèle coopératif* à base villageoise. Nous n'en décrivons pas à nouveau ici le détail, nos deux articles précédents en ayant largement traité. Nous voudrions cette fois donner quelques indications sur la *pédagogie* à suivre dans la présentation aux paysans « de cette nouvelle organisation » « *le saabon tsaari* » des paysans hausa), et dans l'éducation coopérative permanente qui doit suivre la phase d'implantation.

Disons tout d'abord qu'au Niger le « terrain » avait été préparé de façon exceptionnelle. Trois ans « d'animation » dans les zones où intervient l'U.N.C.C. ont habitué les paysans à un dialogue confiant avec « l'administration ». Ainsi que l'a souligné l'étude de Véronique GENTIL (10), l'animation avait « ouvert les têtes » et « chassé la peur ». De nombreux villageois ont déjà assisté à de multiples stages

(9) REVERDY (J.Cl.). *Approche sociologique du milieu Serer*. Paris, CASHA, 1963, (ronéotypé) p. 38.

(10) GENTIL (Véronique). *Etude sociologique de quatre villages animés*. Niamey, Direction de la Promotion Humaine, 47 p. ronéo.

« Avant, dit un paysan, quand un fonctionnaire venait, seul le chef de village était là car il était obligé de venir, les autres se cachaient... Maintenant quand un étranger arrive tout le monde accourt » (p. 18).

sur des sujets les plus divers (culture attelée, pharmacies de villages, épandage d'engrais, etc). Ceci explique que nous ayions pu d'emblée demander à tous les villages situés dans la zone d'influence du « marché » d'envoyer cinq représentants à un stage où on expliquerait « un nouveau système pour acheter les arachides ». Ces représentants, ce sont les « piliers » ou les « racines » du village pour reprendre les expressions hausa. Il s'agit du chef de village, du Président du Comité Politique, du Président de la Jeunesse, du marabout, du ou des animateurs. Au cours de la dernière campagne (octobre 1967) pour une des coopératives, nous avons même élargi la participation à dix représentants par village demandant aux paysans de désigner cinq autres villageois en qui ils avaient confiance. La réputation du nouveau système étant maintenant bien établie, sur les 540 représentants prévus (10 représentants pour 54 villages), 535 ont effectivement assisté aux différents stages organisés dans la zone. Ce chiffre donne une idée du degré de participation atteint (toujours supérieur à 80 %).

Arrivons-en au programme et à la pédagogie des stages. Nous abordons là un aspect essentiel de la présentation aux populations du système coopératif. Il ne suffit pas en effet de proposer un modèle coopératif « théoriquement » adapté à la société africaine traditionnelle, encore faut-il veiller soigneusement à ce qu'il soit expliqué aux paysans dans des *termes qui leur soient accessibles*. Cela peut paraître une évidence mais l'expérience nous a hélas appris que nombre de « refus » ou « d'échecs », bien vite attribués à l'incompréhension ou à l'incapacité des paysans, s'expliquait en fait par un mode de présentation totalement inadapté.

Le premier travail à faire lorsqu'on explique pour la première fois le système coopératif à une population paysanne c'est de préparer soigneusement le programme du stage avec tous les cadres qui seront chargés des exposés. Cette préparation — du fait la plupart du temps de la présence d'assistants techniques — se fait en Français. Un des points sur lesquels il faut être particulièrement attentif dès ce moment, c'est à s'exprimer dans un vocabulaire accessible aux paysans.

Sans doute les cadres nigériens s'adresseront-ils aux paysans en langue vernaculaire mais s'ils n'ont pas pris l'habitude de penser leurs exposés en termes suffisamment simples en *français* l'expérience prouve qu'au moment du stage leur « traduction » (même quand ils s'adressent directement aux paysans) s'en ressent. Pour l'assistant technique toute cette phase consiste donc à poser sans cesse la question « est-ce que c'est comme cela qu'il faut expliquer la chose aux paysans ? », ceci de façon à aider les cadres africains à « traduire » déjà les concepts acquis en cours de formation dans un langage adapté. Ce travail est particulièrement important pour l'ensemble des termes techniques auxquels les cadres sont habitués, qui sont les concepts

les plus importants et dont l'expérience prouve qu'ils sont les plus mal traduits, voire même quelquefois pas traduits du tout. Ainsi des mots comme « mutuelle », « acompte », « intérêt », « section », « caution solidaire », « ristourne », « balance » (au sens comptable) sont ceux sur lesquels les cadres chargés des exposés achoppent le plus souvent.

Une des méthodes que nous avons employées pour aider les cadres dans la préparation des stages consiste à leur demander de ne plus employer le terme technique mais sa définition. Ainsi, on ne parlera plus de « l'acompte » mais « de l'argent qu'on apporte quand on demande un prêt », on ne parlera plus de la « section » mais du « groupe de villages qui va à la même bascule », on n'emploiera plus le mot « ristourne » mais l'expression « l'argent qui reste quand on a payé toutes les dépenses du marché » etc. Après plusieurs heures de cet exercice, on s'aperçoit que les cadres nigériens habitués à penser en termes simples en français trouvent naturellement les expressions adéquates en langue vernaculaire.

Ces exercices de « laboratoire » ne suffisent cependant pas à garantir absolument une pédagogie adaptée. Au Niger, à chaque nouvelle expérience de lancement de coopératives dans les différents secteurs (arachides décortiquées, arachides coques, paddy, coton) nous avons organisé un *stage-test* avec les paysans auquel participaient l'ensemble des cadres chargés par la suite de réaliser des stages « en série ».

Quelle que soit la qualité de la préparation en effet, il manque toujours un élément capital qui est la *réaction* des paysans aux propositions qui leur sont faites. En fonction des réactions enregistrées, du degré de compréhension manifesté on peut « corriger le tir ». Au cours de ce stage-test on cherche à donner la parole au plus grand nombre possible de cadres. Des séances communes de « critique pédagogique » sont organisées après chaque exposé (pendant les pauses). Ces séances sont très formatrices car les cadres nigériens y discutent entre eux (en langue vernaculaire cette fois) de la meilleure façon de traduire telle ou telle expression ou de présenter telle ou telle idée.

#### IV. PRINCIPES DE PÉDAGOGIE PAYSANNE

La critique se fait en fonction de sept grands principes de « pédagogie paysanne » qui nous ont semblé être les plus importants et qu'il peut être intéressant de rapporter ici en les illustrant de quelques exemples : (Cf. également annexe I).

1. La pédagogie doit être *progressive* : il s'agit là bien sûr d'un principe pédagogique bien connu. En matière de pédagogie « paysanne » et dans le domaine des coopératives, il revêt cependant une importance toute particulière. Nous avons pu remarquer en effet combien naturelle était la tendance des cadres nigériens à *tout* vouloir

dire au cours du premier exposé. Au cours d'un des stages de lancement des coopératives cotonnières, lors de la dernière campagne, l'agent chargé de l'encadrement du stage — qui faisait ce travail pour la première fois — avait expliqué au cours du premier quart d'heure que les « paysans cette année allaient peser et payer eux-mêmes le coton et que si tout se passait bien il y aurait des ristournes, mais qu'en cas de « manquants » ils en seraient responsables ». Aussitôt on vit un marabout « prier Allah qu'il les garde de ce nouveau système car il allait attirer de grands malheurs sur les paysans ! » Nous-mêmes, nous avons fait une expérience semblable lors du stage de lancement des coopératives arachidières à Matameye en abordant le problème de la discipline d'apport à la bascule avant d'avoir fait mimer l'enregistrement sur les cartes de commercialisation. Les paysans à cette occasion s'étaient également « bloqués » refusant de poursuivre la discussion. Il faut donc faire extrêmement attention à la façon dont on fera progresser le stage en s'efforçant dès qu'on a avancé une idée nouvelle de faire voir « concrètement » (nous reviendrons sur ce principe dans quelques instants) aux paysans que cela est à leur portée. Ainsi par exemple lorsqu'a été abordé le thème « les paysans peuvent-ils peser ? » il est indispensable de passer aux *travaux pratiques* de pesée avant d'aller plus loin. En effet, tant que les paysans n'auront pas découvert eux-mêmes leur capacité à peser, il sera impossible d'aborder un autre thème.

2. *La pédagogie doit être active.* Rien de très original dans ce principe. Ses applications pratiques ne sont pourtant pas des plus faciles. Tout le problème ici est de savoir quelles questions poser aux paysans. Au cours d'un stage, nous avons entendu un agent demander aux paysans s'ils savaient « combien le Niger avait exporté de tonnes de coton au cours de l'année précédente ? » (*sic*). Il faut donc faire découvrir aux paysans *tout* ce qu'ils peuvent découvrir par eux-mêmes mais rien que ce qu'ils peuvent découvrir. Il y a tout un art de susciter l'intérêt, de conduire les paysans jusqu'au bord de la réponse avant de la leur donner. Seule une longue pratique du métier de pédagogue peut apprendre la façon de procéder dans ce domaine.

3. *La pédagogie doit être concrète.* Si c'est là également un trait commun à toutes les pédagogies paysannes (il semble bien que tous les paysans du monde aient les plus grosses difficultés à se mouvoir dans le monde des abstractions), là encore, il n'est pas inutile d'insister sur quelques applications pratiques. La plus importante nous semble concerner le problème des *poinds* et des *volumes*. Le poids en effet est une abstraction : Comment expliquer qu'un *même* sac de coton pèse une fois 50 kg et la fois suivante 40 kg ? Le volume au contraire est quelque chose de *concret*, de visuel. Nous sommes per-

suadés qu'une des raisons du succès rencontré auprès des paysans tient à ce que nous avons recherché systématiquement des équivalences en poids à des mesures traditionnelles. Ainsi du bokiti (20 kg) et de la tia (2 kg) pour les arachides décortiquées, de la « balle » (toile de jute de 2 m. × 2 m) pour le coton (25 kg), du « sac » pour l'arachide coques (40 kg) ou pour le paddy (70 kg).

Un exemple nous permet d'illustrer l'importance de ce principe. Il concerne la commercialisation du paddy par les coopératives. Au cours des stages d'information (1966) il avait été expliqué aux paysans que le sac pesant 75 Kg leur serait payé 1.300 F. Au bout d'une semaine de commercialisation on s'aperçut que les sacs remplis à 75 Kg étaient difficiles à fermer et que les coutures cédaient souvent pendant le transport. Il fut alors décidé d'égaliser les sacs à 70 Kg et de payer 1.200 F par sac. L'agent d'arrondissement de l'UNCC responsable de la commercialisation du paddy fit alors remarquer que cette décision pouvait avoir de graves conséquences : « nous avons promis aux paysans de payer 1.300 le sac, s'ils voient que nous payons 1.200 F le sac seulement ils ne nous feront plus confiance ». Il proposa alors de continuer de peser 75 Kg, de remettre les 1.300 F au paysan et ensuite de demander au peseur d'enlever 5 Kg avant de faire coudre le sac. Ceci ralentit sans doute le rythme des achats mais il est probable qu'une telle mesure a sauvé l'expérience. Mais il y a mieux : fort de l'expérience de l'an dernier, nous avons expliqué au début de la présente campagne aux paysans que cette année le sac serait de 70 Kg et serait payé 1.200 F. Il avait fallu de longs palabres pour faire comprendre qu'il ne s'agissait pas d'une baisse des prix. Néanmoins la plupart des paysans ont continué de remplir les sacs de la même façon que l'année dernière et il était touchant de voir leur air réjoui lorsqu'à la bascule on leur rendait 5 Kg de paddy pour ramener le sac à 70 Kg !

Une des applications importantes de ce principe concerne le décompte des différents frais de la coopérative (ou de ses gains) il faut absolument trouver une *unité de référence* à laquelle on rapportera les frais. Ainsi par exemple si on veut expliquer aux paysans les dépenses par *tonne* d'arachide décortiquée, il faut ne pas parler de tonne (notion abstraite) mais de *treize sacs* (chaque sac pesant 77 kg). Il est même plus pédagogique de faire les calculs par sac (les paysans sachant que dans chaque sac on met 3 bokitis et huit tias).

Dans le même ordre d'idée nous avons déjà souligné la nécessité de chercher pour chaque terme abstrait une équivalence concrète (ne pas dire « frais de commercialisation » mais « l'argent qu'on dépense pour acheter les archides »).

4. *La pédagogie paysanne est à base de proverbes et d'images.* C'est une application du principe précédent. Rien de plus concret en effet qu'un proverbe ou qu'une image... Lorsqu'un paysan dit « pour monter dans un arbre on ne commence pas par les branches du haut » ou bien « un homme ne peut pas poser seul la toiture d'une case » ou encore « une seule graine peut gâter les semences » il parle à la fois par proverbe et par image. Mais outre qu'un tel langage est plus propice à la compréhension paysanne il existe une raison plus fondamentale de rechercher les proverbes adéquats. Le re-

cours au proverbe est en effet le mode le plus fréquent de raisonnement. Ainsi que l'explique R. COLIN :

« en appeler au proverbe, c'est préférer une certitude bien établie. Je sais que je ne me trompe pas comme le doute pourrait m'en venir à l'esprit si j'étais seul... Mes ancêtres ont vu cela avant moi et ils m'ont légué la clef qui me permet de comprendre... Mon savoir est arc-bouté sur tout le savoir du clan et ce savoir du clan peut rendre compte de la totalité du monde. C'est pourquoi le proverbe est toujours péremptoire » (11).

Ce qui est confirmé par Balaudier quand il écrit :

« en milieu coutumier toute argumentation ne procède qu'en s'appuyant sur un savoir codifié, les proverbes par exemple. Elle vise moins à apparaître comme une vue personnelle sur le problème en discussion que comme la résolution de ce dernier en fonction des « modèles » qui constituent la coutume » (12).

De ce poids du proverbe dans l'argumentation nous avons rencontré maint exemple. Nous avons notamment souvenir d'un stage où la discussion avait été bloquée pendant un long moment parce que les paysans en restaient à un de ces proverbes « péremptoirs » que nul ne voyait comment dépasser. Il était question de la caution solidaire entre villageois et un paysan s'était élevé contre ce principe en affirmant que « le chien qui a gobé l'œuf c'est lui qui reçoit le bâton ». Devant cette « certitude bien établie » arc-boutée sur toute la sagesse des ancêtres chacun butait... jusqu'au moment où un autre paysan cita un nouveau « proverbe » : « le jour de la fête, le bélier ne crie pas comme une petite chèvre » dont la sagesse l'emportait sur la sagesse du premier. À l'image du bélier qui affronte le sacrifice avec dignité, les villageois doivent savoir affronter les risques de la caution solidaire « sans crier comme des petites chèvres ».

Dans ce domaine également il y a tout un art du pédagogue et les meilleurs agents en contact avec les paysans s'efforcent de se constituer ainsi un répertoire de proverbes utilisables renouant ainsi avec la sagesse des anciens.

5. *La pédagogie doit être visuelle.* Il s'agit toujours de lutter contre l'abstraction. Nous faisons allusion ici non seulement aux supports visuels (tableau de feutre (12<sup>bis</sup>), figurines etc) mais surtout aux saynètes. C'est là une technique pédagogique mise au point depuis longtemps par l'animation nigérienne. Il s'agit de faire jouer par les paysans les situations nouvelles dont on leur parle. Le fait pour les paysans de « jouer » la pesée ou l'enregistrement des apports leur

(11) COLIN (Roland). *Littérature africaine d'hier et de demain*. Paris, ADEC, 1965, p. 106-107.

(12) BALAUDIER. *Sociologie des Brazzavilles noires*. Paris, A. Colin, 1955, p. 242.

(12<sup>bis</sup>) À partir de la campagne 68-69, il sera fait au court des stages une utilisation systématique du tableau de feutre.

montre mieux que tous les discours que cela est à leur portée. Les saynètes jouent également un grand rôle dans la « mémorisation ». Ainsi pour les paysans qui voient l'un d'entre eux peser pour la première fois, l'image du peseur ne restera pas abstraite mais sera liée à un tel : Ibrah ou Ousmane qui a fait telle erreur, ou lancé telle boutade, a fait telle répartie. Quand les paysans rentrent chez eux pour transmettre leurs connaissances ils ne disent pas « on a choisi un peseur qui a pesé devant nous » mais « c'est Ibrah de tel village qui a été le premier peseur et il a su peser tout de suite » ou bien « c'est Malam Moussa de tel village qui a été choisi comme secrétaire et il ne pouvait pas tenir le crayon que le blanc lui a donné ». Nous avons également dans notre précédent article souligné l'efficacité de ces « représentations » lorsque la discussion se trouve bloquée parce que les paysans pensent que ce qu'on leur demande n'est plus à leur portée.

6. *La pédagogie doit être fondée sur la répétition fréquente.* Un des problèmes majeurs de la pédagogie dans ce monde de « l'oralité » c'est d'aider la mémoire à retenir. Souvent lorsqu'on fait des contrôles de transmission des informations dans les villages on se trouve en face de paysans littéralement désolés : « j'avais tout compris pendant le stage et puis j'ai passé la nuit et j'ai trouvé ma tête vide ». Il est donc indispensable de présenter les informations de façon qu'elles soient faciles à retenir. Pour cela on fera répéter à intervalle régulier pendant le stage un certain nombre de points importants jusqu'au moment où ils seront « fixés » dans les mémoires. Il y a beaucoup à apprendre dans ce domaine de la pédagogie des grandes œuvres orales de l'humanité et notamment de la Bible et du Coran. Le rôle des nombres est ici très important car chaque nombre a sa signification propre. En pays hausa le 3 et le 7 ont une valeur symbolique particulière et pour aider la mémoire à retenir il sera bon de trouver les trois avantages de la coopérative ou les sept qualités du bon peseur.

7. Arrivons en à notre septième principe (le sept étant le symbole de l'accomplissement) probablement le plus important. *La pédagogie doit être empreinte d'humour.* Un stage où les paysans ne s'amuse pas est un stage manqué. *La participation en pays hausa se mesure au degré de bonne humeur.* Dans ce domaine il n'y a évidemment aucune recette. C'est essentiellement aux cadres nigériens de jouer, mais combien en avons-nous vu, timides et embarrassés quand ils s'exprimaient en Français, faire preuve d'un entrain étonnant une fois placés devant un public paysan. C'est sans doute là la caractéristique qui nous frappe le plus au contact avec les publics paysans du Niger : cette extraordinaire finesse, cette vivacité d'esprit jamais en défaut. Si l'humour est un signe de santé spirituelle alors nul doute que nous n'ayions beaucoup à apprendre des paysans nigériens !



## V. PÉDAGOGIE ET PARTICIPATION

Ainsi vont les stages. Ainsi progressivement les paysans entrent dans un univers nouveau auquel ils pensaient rester à jamais étranger. Il faut avoir vu leur désir d'apprendre, la joie à comprendre pour savoir ce que représente un stage. Il n'est pas étonnant quant tout s'est bien passé qu'ils brûlent du désir de raconter de retour dans leurs villages ce qu'on leur a dit à Matameye, à Riadi ou à Tama. Il n'y a pas eu jusqu'ici d'enquête systématique sur la façon dont s'accomplit la transmission des informations mais des sondages répétés permettent de penser que l'essentiel « passe ». Les résultats d'ailleurs en sont la preuve : ainsi de la « discipline d'apport » respectée dans plus de 90 % des cas dès la première année. Puis viennent les « élections » de ceux qui seront appelés à suivre les stages techniques, Nous avons déjà vu ce qu'il fallait entendre par élections. Il s'agit d'un grand « shawara » d'un grand palabre qui « groupe les têtes » suivant l'expression hausa. Plus nous fréquentons les villages du Niger et plus nous sommes frappés par le sens de l'équilibre dont ils font preuve dans les « négociations » publiques. Un exemple parmi d'autres. Au cours d'une élection de peseurs, secrétaires, et membres du conseil d'administration au sein d'une section, un village est absent (un enterrement au sein du village). Les cinq villages présents décident de procéder tout de même aux élections. L'unanimité se fait sur le nom d'un peseur. On propose alors de passer à la désignation du secrétaire. Un paysan prend alors la parole pour expliquer qu'il convient de réserver le poste de secrétaire pour un paysan du village absent. Comme l'un des cadres fait remarquer que puisqu'ils ne connaissent pas le candidat ils ne peuvent pas savoir s'ils sont d'accord, le même paysan répond « si nous leur faisons confiance comment pourraient-ils nous tromper ? »

Arrêtons là ces exemples. Nous espérons avoir pu montrer combien il serait erroné de penser arriver en terrain vierge. Si on veut réussir dans le domaine des coopératives (comme dans tous les autres domaines) il faut savoir tenir compte de *l'acquis antérieur*. Les paysans n'adhéreront profondément aux coopératives que pour autant qu'il retrouveront des valeurs conformes aux valeurs auxquelles ils croient et sur lesquelles repose leur vie en société. C'est un point sur lequel nous aurons à revenir dans un instant

Voilà rapidement décrites les grandes lignes de la pédagogie suivie. Toutefois si on veut construire un mouvement coopératif réellement inséré dans la réalité paysanne nigérienne et réellement pris en main par les paysans on ne peut en rester à cette « pédagogie de l'oralité ». Force sera de passer par l'alphabétisation qui seule donne accès aux documents écrits et permet de suivre réellement la gestion. Ceci explique que le service de la Coopération de l'U.N.C.C. ait élaboré un

projet d'alphabétisation coopérative. Ce sont les grandes lignes de ce projet que nous voudrions rapidement décrire pour terminer.

## VI. VERS UNE ALPHABÉTISATION COOPÉRATIVE

Les « besoins » en alphabétisation apparaissent très vite dès lors que les paysans commencent à prendre en mains la gestion de leur organisme. Au niveau des mutuelles villageoises par exemple où les secrétaires doivent enregistrer les demandes de prêts des paysans, noter leurs échéances et leurs remboursements, être en mesure d'indiquer à tout moment la situation de chaque paysan. Jusqu'ici la grande majorité des « secrétaires » sont des marabouts lettrés en arabe et qui tiennent très correctement les « cahiers de prêts des villages ». Mais outre qu'une telle situation limite le nombre de paysans pouvant accéder au poste de secrétaire, elle a également pour inconvénient de rendre le contrôle impossible tant par les paysans que par les cadres de l'U.N.C.C. qui ne lisent pas l'arabe.

Au niveau du marché coopératif les besoins en lecture, écriture et calcul se font encore plus pressants. Tout mouvement de fonds doit donner lieu bien sûr à l'établissement d'un reçu qui doit être signé. Le nombre de sacs distribués doit être comptabilisé et les rapprochements entre les sommes remises et les achats effectués doivent se faire chaque soir au moment de la vérification des caisses. Tout ceci rend nécessaire très rapidement l'alphabétisation des cadres paysans des coopératives, et il est frappant de voir combien ce besoin est ressenti par les paysans eux-mêmes. Il apparaît ainsi que les coopératives peuvent à la fois offrir le *cadre* et la *motivation* nécessaires à la réussite d'une alphabétisation qui répondrait pleinement aux recommandations du Congrès de Téhéran, puisqu'elle serait *sélective* (dans la mesure où elle s'adresserait dans un premier temps à un public particulièrement motivé), et *fonctionnelle* puisqu'elle se fixerait comme objectif principal d'aider les cadres alphabétisés à remplir dans les meilleures conditions les fonctions pour lesquelles ils ont été désignés (13).

Ceci admis, il reste cependant à savoir suivant quel *contenu* et quelles *méthodes* une telle alphabétisation doit se faire. La façon de procéder la plus simple — et la plus fréquemment employée d'ailleurs — consiste à demander au technicien ou au spécialiste la rédaction de « manuels » d'abord rédigés en français et par la suite traduits en langues vernaculaires. Nous avons déjà longuement insisté sur le danger d'une telle méthode en parlant de la préparation des

(13) « L'alphabétisation fonctionnelle signifie que l'alphabétisation ne constitue pas une fin en soi, mais qu'elle doit être l'instrument d'acquisition de connaissances permettant une meilleure adaptation de l'homme à ses fonctions sociales, professionnelles, économiques et humaines ». (p. 26). UNESCO. *L'alphabétisation au service du développement*. Unesco, 1965, 41 p.



exposés lors des stages paysans. Ce qu'il faut craindre dans ce cas en effet c'est que le contenu de l'alphabétisation, bien qu'exprimé avec des mots empruntés aux langues vernaculaires, reste cependant largement étranger aux paysans qui cherchent à apprendre à lire et à écrire parce qu'il s'agit de la traduction d'idées ou de concepts qui appartiennent à un monde différent du leur. C'est pour essayer d'éviter cet écueil que nous avons pensé au Niger faire précéder la rédaction du manuel d'alphabétisation par une recherche préalable systématique, permettant de savoir comment les paysans eux-mêmes perçoivent les coopératives et les mutuelles, quels *mots* ils emploient pour désigner les différents rouages et les différentes fonctions, quelles valeurs ils invoquent en parlant des organismes dont ils sont membres. Cette recherche est actuellement menée pour le monde housa, en liaison avec les cadres nigériens de l'U.N.C.C. et de l'animation par un ancien volontaire de la paix ayant une bonne pratique de la langue housa. Un certain nombre d'enregistrements sont effectués au magnétophone lors des différentes réunions coopératives tenues avec les paysans et donnent lieu par la suite à une exploitation systématique. Notons que dès ce stade ce travail est d'une importance primordiale pour l'élaboration de cette pédagogie orale dont nous avons déjà parlé. Ce à quoi il faut aboutir en définitive c'est à faire *repenser* la coopération par les paysans nigériens eux-mêmes pour qu'elle devienne partie intégrante de leur culture et de leurs modes de penser. Répétons le, la coopération ne sera réellement comprise et surtout *vécue* par les paysans africains que s'ils comprennent qu'il n'y a pas là quelque chose de radicalement nouveau qui les forcerait à rompre avec leurs habitudes de vivre et de penser, mais quelque chose qui prolonge au contraire ce qu'ils connaissent déjà pour l'adapter à ces temps nouveaux qui à la fois séduisent et effraient (*Quand le soleil se lève*, dit un proverbe housa, *la paume de la main ne peut le cacher* »).

Ainsi, espère-t-on recueillir progressivement la matière première indispensable à la rédaction du manuel. Il y aura lieu par la suite bien sûr de travailler en liaison avec le service de l'alphabétisation pour respecter la *progressivité* nécessaire dans l'assimilation. En procédant de la sorte nous espérons atteindre un double objectif : permettre l'apprentissage de la lecture et de l'écriture bien sûr, mais également aider les paysans à se former leur propre doctrine en matière de coopération. Les différents enregistrements déjà exploités (et dont on trouvera des exemples en annexe) montrent qu'il n'y a rien là d'utopique. Tout nous confirme au contraire qu'il s'agit là d'une voie qui mérite d'être explorée.

G. BELLONCLE,  
D. GENTIL,  
I. R. A. M.

## GUIDE POUR LE STAGE

La progression générale du stage est la suivante :

## ● PREMIÈRE JOURNÉE

- Matin* 1<sup>re</sup> séance : Pourquoi propose-t-on aux paysans un nouveau système de commercialisation ?  
2<sup>e</sup> séance : Travaux pratiques à la bascule.
- Après-midi* 1<sup>re</sup> séance : Comment va-t-on faire pour distribuer les ristournes ?  
2<sup>e</sup> séance : Travaux pratiques d'enregistrement sur cartes et cahiers.
- Veillée* Discussions libres avec les participants.

## ● DEUXIÈME JOURNÉE

- Matin* 1<sup>re</sup> séance : Révision de la première journée.  
2<sup>e</sup> séance : Quels vont être les responsables du marché ?  
Comment va-t-on les choisir ?  
Combien vont-ils être payés ?  
3<sup>e</sup> séance : Saynète finale : les paysans miment le nouveau système.
- Après-midi* 1<sup>re</sup> séance : Révision : saynète du retour au village.  
2<sup>e</sup> séance : Comment le nouveau système va aider les paysans à avoir des prêts ?  
Révision finale.

N.B. — On remarquera l'alternance entre les « exposés » et les « travaux pratiques », ceci correspond à la nécessité de *varier* les méthodes pour éviter l'ennui et la fatigue (toute une matinée uniquement consacrée à des exposés, même avec une pédagogie active, serait fatigante pour les paysans peu habitués à des efforts d'attention trop longs). Ceci correspond également à la nécessité de montrer *concrètement* aux paysans, de leur faire *voir* que ce qui leur est proposé (peser, enregistrer, faire fonctionner le marché) n'est pas difficile. Il est donc indispensable de respecter cette progression.

\* Extrait de G. BELLONCLE. *Guide pour le lancement des coopératives colonnières*. (Ronéo).

Le déroulement de la première séance est à peu près celui-ci :

**PREMIÈRE SÉANCE :** Pourquoi propose-t-on aux paysans un nouveau système de commercialisation ?

*Attention :* la réussite du stage dépend beaucoup de ce premier « exposé ». Il faut être très attentif à faire découvrir par les paysans eux-mêmes les raisons pour lesquelles ont leur propose un nouveau système de commercialisation, même si après quelques stages l'encadrement prévoit les réactions des paysans, il faut procéder comme s'il s'agissait à chaque fois du premier stage (pour les paysans, c'est toujours le premier stage) donc faire participer les paysans à la recherche du nouveau système. En procédant ainsi on pourra d'ailleurs améliorer le système en tenant compte des suggestions des paysans.

*Présentation du stage :* Le stage doit durer 2 jours. On va discuter avec vous de choses importantes. Qui sait de quoi on va parler ?

*Question :* Qu'est-ce qui ne marchait pas sur les marchés l'an dernier ?

*Réponse :* Les paysans répondront qu'ils étaient volés, qu'ils ne recevaient pas tout leur argent. Ils soulèveront probablement le problème du conditionnement et du cadeau à faire à l'agent du conditionnement pour qu'il donne le ticket premier choix.

*Question :* Demander comment les paysans peuvent savoir qu'ils étaient volés ? Faire découvrir que pour qu'ils puissent contrôler le poids et le prix, il faut qu'ils apprennent à peser. Dire que le premier avantage du nouveau système c'est de faire comprendre tout le fonctionnement du marché aux paysans pour qu'ils ne soient plus volés. Leur dire qu'on va apprendre à peser pendant le stage, expliquer que ce n'est pas la seule raison pour essayer un nouveau système.

*Est-ce qu'ils connaissent le prix du coton pour cette année ?*

*Réponse :* Le prix va baisser. C'est 28 F au lieu de 30 F.

*Question :* Est-ce qu'ils savent les raisons de la baisse ? Demander s'ils savent où va le coton après qu'on leur a acheté (à Madaoua) et ensuite ? A quoi sert le coton ? Expliquer que le Niger vend son coton sur un grand marché où il y a beaucoup d'acheteurs et beaucoup de vendeurs. Il y a beaucoup d'autres paysans dans le monde qui vendent du coton dans les pays voisins : Haute-Volta, Tchad, Dahomey, Côte d'Ivoire, mais aussi dans d'autres pays (États-Unis, Égypte). Certains paysans font du coton avec des machines, des engrais, des traitements. Comme ils font beaucoup de coton même s'ils ne vendent pas cher, ils gagnent quand même beaucoup d'argent.

*Le Niger sur le grand marché c'est comme la femme qui vient au marché avec unealebasse de coton. Les États-Unis c'est comme le gros producteur qui vient avec une caravane de chameaux. Est-ce que celui qui achète fait attention à la femme ? Si elle veut vendre elle doit vendre au même prix que celui qui a les chameaux.*

*Est-ce qu'il est possible pour les paysans nigériens de gagner plus d'argent même si le prix baisse ?*

*Réponse :* Il faut récolter plus de coton sur un même champ.

*Question :* Comment peut-on produire plus sur un même champ ?

*Réponse :* Si la pluie est bonne. Si on cultive bien avec le matériel agricole. Si on fait les traitements (demander leur avis aux paysans sur le groupement mutualiste de Progrès, mais sans engager de longues discussions sur ce point. Leur dire qu'on reparlera de cela après la commercialisation. Noter cependant leurs premières réactions pour préparer la prochaine campagne de production).

*Expliquer que le nouveau système de commercialisation pourra aussi leur faire gagner un peu d'argent ; à la fin du marché quand on aura conduit tout le coton à l'usine s'il ne manque pas de coton il y aura un bénéfice : le bénéfice sera de 1 F par kilo. C'est comme si on payait le coton 29 F par kilo au lieu de 28 F.*

*Question :* Pourquoi avec le nouveau système il peut y avoir un bénéfice ?

*Réponse :* Avant ce sont les gens du Gouvernement qui faisaient le travail (1). Ils venaient faire les marchés avec les voitures. Cela coûtait cher. Dans le nouveau système, si les paysans font une partie du travail cela coûtera moins cher. Quand on vend le coton à l'usine, chaque fois qu'on vend pour 28.000 F de coton, l'usine donne en plus 1.400 F. Les 1.400 F, c'est pour payer toutes les dépenses que l'on fait pour acheter le coton.

*Question :* Quelles sont les dépenses qu'il faut faire pour acheter le coton ?

*Réponse :* Il faut payer le peseur, celui qui a l'argent, les manœuvres, le gardien. Il faut encore payer les bascules, le grillage pour mettre le coton, les intérêts de l'argent, les véhicules pour venir apporter l'argent, l'essence.

*Ce qu'il faut c'est que les paysans fassent une partie du travail. Cela coûtera moins cher. Dans quelques années quand ils seront bien habitués on pourra leur apporter l'argent chaque semaine et ils achèteront. Il n'y aura plus besoin de tous les gens du Gouvernement. Mais ce n'est pas tout de suite. « Dan yaaro ya naa rarrafe in raa sakee shi gabaa day say ya faadi, ya mangwasaa » (si tout d'un coup vous lâchez un enfant qui commence à marcher, il tombera et se blessera).*

*Pour cette année il y aura encore quelqu'un pour les aider, mais seulement une personne pour payer. On va demander aux paysans de faire tout le reste du travail.*

*Question :* Quel travail reste-t-il à faire ?

*Réponse :* Il faut peser, il faut mettre le coton sur le tas, il faut garder le coton.

*Question :* Est-ce que les paysans peuvent faire tout le travail et savent-ils peser ?

*Réponse :* Ils peuvent faire les manœuvres et garder le coton.

*Question :* Est-ce que les paysans peuvent apprendre à peser ?

*Réponse :* Attention : bien noter les réactions à ce moment. C'est un point très important du stage. Laisser les paysans discuter et donner leur avis.

(1) La commercialisation du coton est traditionnellement une commercialisation « administrative ».

Expliquer ensuite que ce n'est pas difficile d'apprendre à peser si les poids ne changent pas toujours. Si on pèse toujours le même poids le paysan verra comment marche la bascule et il saura combien il doit d'argent. Si on pèse toujours le même poids tous les paysans pourront comprendre et savoir s'ils ont tout leur argent.

Expliquer que l'on va apprendre à peser aux paysans tout à l'heure mais qu'avant on veut voir s'ils ont bien compris.

*Question : Qui peut redire les deux avantages du nouveau système ?*

*Réponse :* Apprendre aux paysans à peser pour qu'ils puissent contrôler le poids et le prix.

Donner un bénéfice parce que les paysans vont faire une partie du travail eux-mêmes.

Expliquer qu'il y a encore un troisième avantage.

*Question : Qu'est-ce qu'il faut pour produire plus ?*

*Réponse :* Utiliser du matériel et faire les traitements.

*Question : Est-ce qu'ils ont l'argent pour acheter le matériel et faire les traitements ?*

*Réponse :* Ils ont besoin de prêts.

Expliquer qu'avec le nouveau système il sera plus facile d'avoir des prêts. Dire que le nouveau système c'est aussi pour aider les paysans à produire davantage.

Expliquer qu'on parlera de cela à la deuxième journée dans l'après-midi.

*Question : Qui peut redire les trois avantages du nouveau système ?*

*Réponse :* Apprendre aux paysans à peser

Donner un bénéfice

Aider les paysans à avoir des prêts.

Passer alors aux exercices de pesée, pour faire voir aux paysans que la pesée n'est pas difficile (2).

(2) On trouvera une description de cette expérience dans : *Bilan de la première année d'expérience des coopératives cotonnières*, UNCC, Service de la Coopération, Juin 1968.

## DISTRIBUTION DES RISTOURNES

(Magaria - Matameye)

Dans la première quinzaine du mois d'Avril 1967, plus de 6 millions de ristournes ont été distribuées aux paysans des coopératives de Kantché, Saouni, Dan-Barto, Koya, Sassoumbouroum.

Il est difficile d'établir une moyenne des ristournes par paysans, les uns ayant plus de 10.000 F, les autres moins de 100 F. Toutefois les sommes les plus fréquemment distribuées se situent entre 500 et 1500 F.

Dans la plupart des cas, la distribution s'est fait dans le contentement général et devant une grande affluence. Des gens du canton de Korgom (département de Maradi) assistent à la distribution d'Eldawa. Des paysans de la région de Magaria sont présents à celle d'Yecoua. Les femmes derrière les seccos poussent des cris pour féliciter ceux qui reçoivent plus de 3.000 F ou se moquent de ceux qui ont moins de 100 F.

Des paysans déclarent :

« *La distribution des ristournes, c'est comme une deuxième traite* ».

« *Le sabon tsari, c'est bien ; ça fait gagner de l'argent en deux époques. La première fois, on vend les arachides pour payer l'impôt et faire des achats pour la famille. Trois mois après la traite, quand les paysans n'ont presque plus rien, on reçoit encore de l'argent pour acheter du mil, du sel ou du condiment pour la nourriture, ou un boubou si l'on n'a qu'un seul boubou déchiré ou un pantalon qui vous laisse presque nu* ».

Des vieux hochent la tête, en regrettant de ne pas avoir fait confiance à l'UNCC et d'avoir apporté leur arachide sur des marchés privés « *Cela me fait mal à la barbe* », dit l'un d'eux.

Des pères attrapent leurs enfants : Ceux-ci, chargés d'apporter l'arachide au marché, se sont laissés séduire par les petits cadeaux des peseurs privés. Ils ont touché tout de suite 25 ou 50 F mais ils n'ont pas de ristournes.

Ainsi la confiance renaît en l'UNCC. « Nous voyons bien maintenant que la contre propagande contre le nouveau système était mauvaise. L'année prochaine, il n'y aura pas besoin de longues explications, tout le monde apportera ».

Mais il est encore beaucoup plus intéressant de noter les réactions des paysans dans les zones à problèmes. (Dan-Barto, Barawa, KOURNI). Le fait de diminuer les ristournes, entraîne une véritable prise de conscience chez les paysans du sérieux du système, de la nécessité d'un choix sévère des peseurs, secrétaires et emprunteurs, de l'utilité d'un contrôle.

\* Extraite d'une étude de Véronique et Dominique GENTIL. « Ce que les paysans pensent du nouveau système ». (ronéo). On trouvera l'ensemble des guides de stage et des évaluations réalisées dans : *La formation des Coopérateurs au Niger*. UNCC, Service de la Coopération, Juin 1968.

a. Réaction contre les secrétaires :

Certains secrétaires (Tassao, Angoal Malam Jato, Barawa, Dan-Barto) ont profité de l'inexpérience de certains paysans pour inscrire seulement une partie des arachides apportées sur la carte des paysans et la différence sur leur propre carte. Cela a entraîné un vif mécontentement de la part des paysans :

« C'est l'byène qui supporte les coups et c'est le charlatan qui encaisse l'argent » (ce sont les paysans qui apportent l'arachide et c'est le secrétaire qui reçoit la ristourne).

Ils ont alors décidé de changer de secrétaire et de bien surveiller le nouveau. Le secrétaire de Barawa, pour éviter les récriminations a été obligé de s'enfuir à cheval et de se réfugier à Doungou.

b. Réaction contre les peseurs :

Par suite du manque de sacs, le contrôle des peseurs a été impossible pendant près d'un mois. Des peseurs ont donc eu des manquants, dont une partie a été pris sur leur salaire et le reste sur les ristournes des paysans.

Lorsque ce manquant était faible et le peseur estimé, les paysans acceptaient sans difficulté de voir leurs ristournes diminuées (Tchedya, KOURNI B.).

« Ce n'est pas leur faute. C'est par manque de sacs et par manque d'habitude l'année prochaine, ils sauront peser.

« Le premier accouchement habitue la femme » (Tchedya).

Dans d'autres cas, on se contente de supprimer la ristourne du peseur (Bao, Ganawa) et de décider de changer de peseur l'année prochaine. (Boukou).

« C'est la première année, on accepte de payer pour eux mais l'année prochaine, ce sera le peseur lui-même qui paiera ».

« Il faut des sanctions, autrement l'année prochaine, tous les peseurs feront des manquants ».

Mais d'autres sont condamnés au déshonneur général : prison, plainte au sous-Préfet, vente des biens (cheval et mil), serment sur le Coran et souvent fuite du village.

Le peseur de Barawa supplie l'UNCC de l'emmener en voiture à Kantché, au nom d'Allah, autrement il sera « battu à coups de gourdin comme un chien étranger au milieu de ses enfants ».

Le peseur de Dan-Barto, après avoir eu son mil et son cheval vendus par les soins du sous-Préfet, continue à être pris à partie par les paysans. Ils lui demandent de jurer sur le Coran, qu'il n'a pas caché l'argent. Celui-ci refuse, selle sa jument et s'en va au plus vite.

c. Réaction contre les mauvais payeurs :

Une des bases du nouveau système est d'instaurer un lien entre le crédit et la commercialisation. Dans la mutuelle villageoise, tous les paysans sont solidaires du remboursement des prêts. En cas d'impayés, ceux-ci sont retenus sur les ristournes de tout le village.

C'est pour beaucoup de paysans la découverte du sérieux du système et de la nécessité de payer.

« Quand on nous a dit c'est le village tout entier qui décide d'accorder les prêts, et si le type refuse de payer, c'est tout le village qui paie à sa place, nous n'en avons jamais tenu compte. On n'a jamais sorti de l'argent de notre poche pour payer le prêt d'un mutualiste comme nous ».

« A ce moment, nous croyions que c'était l'argent du Gouvernement. On peut ne pas payer et personne ne nous embêtera. Comme au temps des SP et SMDR, personne ne nous oblige à rembourser ».

« Juste au moment du paiement, on s'arrangeait pour partir au Nigéria ou faire un autre voyage ».

« Quand le type de l'UNCC vient, le paysan s'en va au champ où il passe toute la journée et ne revient à la maison que tard le soir ». « Mais cette année nous avons vu les villages sans impayés et ceux qui en ont ». C'est alors, qu'au moment de la distribution des ristournes, les mauvais payeurs s'exécutent sous la pression populaire.

« Attendez qu'ils aient tout remboursé, avant de commencer à distribuer les ristournes ». Et ainsi en une heure de temps, les mutualistes de Zakerawa récupèrent 31.030 F (nous étions passés une fois déjà dans le village en récupérant à chaque fois de toutes petites sommes 500F, 1000F, 2000F).

D'autres s'exécutent de bonne grâce. Les emprunteurs de Makoissa demandent leur compte et paient avant les ristournes.

« Nous sommes des marabouts, il n'y a pas de raison d'abuser de la confiance donnée par les autres paysans ».

Si certains s'obstinent, personne ne les soutient :

« Pour utiliser le matériel, nous payons les propriétaires. Il n'y a pas de raisons pour qu'ils ne paient pas l'UNCC puisqu'ils louent le matériel pour se faire de l'argent ».

On menace de vendre leurs biens, leurs charrettes, leurs boeufs, leurs champs et même leurs habits. De saisir leur matériel : « paye les 2500 F ou donne nous la décortiqueuse » (Tchedya).

D'autres doivent abandonner leurs ristournes.

Même les chefs ne sont pas épargnés : les paysans se rendent chez le chef peull de Kaori, ils lui donnent un délai de deux jours et le menacent, s'il ne paie toujours pas, de le traîner devant le sous-préfet.

En définitive, nous avons eu des remboursements au moment des ristournes dans 64 mutuelles sur 99. Et encore dans de nombreux cas, les paysans sachant que certains mauvais payeurs n'ont plus d'argent en ce moment, font noter par le marabout leurs noms et le montant de leurs dettes pour qu'ils paient à la traite prochaine.

Dans tous les RVA, la réaction est générale : maintenant nous ferons attention aux emprunteurs.

« Nous pensions que c'était comme d'habitude, que l'UNCC se chargerait de la récupération de ses impayés et de faire rembourser le peseur. Désormais nous prendrons garde de tout celui qui veut prendre un prêt au nom du village. Il sera menacé et bien averti : s'il ne paie pas nous vendrons même sa peau pour payer l'UNCC. Cette année, nous avons beaucoup appris sur la coopérative ».

En conclusion, les distributions de ristournes montrent :

1. Que la ristourne est un supplément de revenu non négligeable pour le paysan, surtout à une époque où l'argent est rare. Une partie de ce revenu, si elle était bloquée par les paysans pourrait permettre des investissements collectifs intéressants (puits, boutiques, dispensaire...).
2. Que le lien crédit-commercialisation est une excellente affaire pour le banquier puisque les impayés sont passés de 25 % à 3 %. Ce qui permet donc de continuer à faire du crédit sur des bases solides.
3. Que c'est un moment psychologique très important où les paysans, reprennent confiance dans l'UNCC, comprennent le sérieux du nouveau système, voient qu'ils sont directement concernés et réfléchissent sur les nécessités d'un bon choix de peseurs ou d'emprunteurs et sur l'utilité du contrôle. La distribution des ristournes est plus éducative que de nombreux stages.